

# Rencontre parents/professionnels Rentrée 2017

23 septembre 2017



Les  
**Tout-Petits**



# LA M.A.S., UN ÉTABLISSEMENT DU SITE DES MESNULS

Depuis septembre 2015, l'association a choisi de regrouper sous une même direction, aujourd'hui, celle de Madame Estelle GOUDON, les trois établissements et service de proximité :

- L'Externat Médico Pédagogique
- Le Placement Familial Spécialisé
- et la Maison d'Accueil Spécialisé

D'autres changements ont lieu en cette année 2017 dans l'association :

- Nouveau Président : Monsieur LORIN
- Transition à la Direction Générale entre Mr COURTOIS et Mr LEGOFF



# UNE EQUIPE D'ENCADREMENT EN EVOLUTION

Direction du site : Mme GOUDON, juillet 2017

Direction-adjointe du site : Mr GEFFROY, septembre 2017

Arrivée de Mme BEAURAIN, psychologue, en janvier 2017

Arrivée de Mme CHERON, chef de service éducatif, le 4 septembre 2017

Et toujours le Dr MICHENOT, pour coordonner les soins aux résidents

→ + Recrutement en cours d'un chef de service paramédical en cours



# DES ÉQUIPES D'ACCOMPAGNEMENT EN CHANGEMENT

**Actuellement 3 Unités de Vie :**

**- Unité 1 : coordonnée par Jacques BRETAUDEAU**

**→ avec 11 permanents AMP / AS dont 4 titularisés depuis juin 2017**

**- Unité 2 : coordonnée par Carole MOREAU**

**→ avec 10 permanents AMP / AS dont 2 embauché depuis juillet 2017 et 1 embauche supplémentaire est finalisée pour octobre**

**- Unité 3 : coordonnée par Carine FERRET**

**→ avec 8 permanents AMP / AS dont 2 embauchés en septembre 2017 et 2 embauches supplémentaires sont finalisées pour octobre**

4 recrutements d'AMP ou AS en CDI sont encore à réaliser dans les prochaines semaines pour compléter les équipes.

# RELATION AVEC LES FAMILLES

Vos référents dans l'établissement :

- Le **directeur adjoint pour vos demandes d'absences, sorties, visites.** **NOUVEAU !**
- Le secrétariat pour les demandes administratives, remboursements...
- Le **médecin et service infirmier pour les questions relatives à la santé.** Le chef de service paramédical pour la coordination de cet accompagnement. **A VENIR !**
- Le **chef de service éducatif pour les questions, difficultés liées à l'accompagnement quotidien des résidents et à l'aménagement de leur espace de vie.**
- Les garants pour le suivi du projet et les actions à mettre en œuvre

**Des appels sur les unités de préférence entre 10h30 et 12h ou 14h et 18h30. Des mails aux intervenants à transmettre par le mail central [mamesnuls@lestoutpetits.fr](mailto:mamesnuls@lestoutpetits.fr) Parallèlement, l'équipe de direction est disponible pour toute demande d'entretien et joignable « à tout moment » par téléphone ou mail.**

# PARTICIPATION DES FAMILLES

## **Vos représentants au Conseil à la Vie Sociale :**

- Mme DELEVILLE, Mme FOUCAULT, Mr GUIHAUME, Mr COSIER

Des **rencontres individuelles** selon les besoins des résidents et familles avec l'assistante sociale, la psychologue, l'ergothérapeute, la psychomotricienne.

Partage d'**événements festifs**, nous rassemblant : résidents, familles, professionnels et association gestionnaire.

Création d'un **espace pique-nique pour les familles** et développement de l'accueil

**Réunions thématiques : NOUVEAU !**

**Place spécifique dans la construction du Projet Personnalisé**

# RAPPEL DE LA RECOMMANDATION A.N.E.S.M. SUR LE PROJET PERSONNALISÉ

- 
- La Personne est bénéficiaire d'accompagnements et de prestations,
- *«Le travail des professionnels consiste à créer un cadre facilitant une expression différenciée des attentes : celles de la personne, celles des proches, celles du représentant légal. Ces attentes peuvent être latentes, simplement ressenties, explicites ou implicites, mais elles existent toujours.»*
- *«La participation de la personne à son propre projet n'est en aucune façon une obligation pour elle. Les dispositions de la Loi n° 2002-2 évoquent clairement qu'il s'agit d'un droit.»*
- *Le projet personnalisé est une démarche, un processus qui évolue de l'admission jusqu'à l'orientation de la Personne et il jalonne son parcours dans l'institution ou le service. Il est régulièrement co-construit, explicité et discuté avec la Personne et/ou sa famille.*

## LE GARANT

Il garantit la personnalisation de l'accompagnement et veille à son suivi.

Le garant contribue, avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, les partenaires extérieurs et la famille à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet personnalisé du Résident.

Il rend compte régulièrement à ses collègues ainsi qu'à la chef de service (par délégation de la Directrice) de l'avancée du projet, des actions, des divers entretiens et démarches qu'il entreprend en accord avec le résident et sa famille. Il associe le résident aux démarches chaque fois que cela est possible

Pour chaque résident, il y a au moins 2 garants (dont l'éducateur et un encadrant de l'unité de vie).





# MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PROJET PERSONNALISÉ

- Recueil d'informations
- Réunion de synthèse des professionnels de la MAS
- Restitution du bilan au résident résident et à sa famille
- Echange et définition des objectifs et moyens du Projet Personnalisé, avec le résident (obligatoirement) et sa famille ou tuteur (selon les possibilités)
- Formalisation du projet personnalisé

Avant la réunion de synthèse du Projet personnalisé :

- Un garant rencontre le Résident, utilise tous les moyens de communication possibles pour recueillir ses envies et son ressenti sur l'année écoulée.
- Les garants font le point avec les partenaires et préparent le bilan éducatif global.
- Le directeur adjoint prend contact avec la Famille pour recueillir leur sentiment sur l'année écoulée, leurs questionnements et attentes pour l'année à venir

# RÉUNION DE SYNTHÈSE DES PROFESSIONNELS

La réunion de synthèse, présidée par la directrice ou le directeur adjoint, en présence de l'équipe pluridisciplinaire, est construite en 6 temps :

- **Un temps de rappel et d'évocation de l'histoire du Résident et de son inscription familiale, ainsi que l'énonciation des motifs d'accueil (psychologue)**
- **Un rappel du projet initial ou précédent (garant)**
- **Un échange autour des éléments d'observation recueillis par l'ensemble des participants durant l'année écoulée**
- **Une présentation des remarques et souhaits du résident et de sa famille**
- **Une réflexion suivie de la formulation d'analyses et d'hypothèses**
- **Un temps d'élaboration des axes, objectifs du projet personnalisé à proposer au Résident et sa famille**

# RESTITUTION DU BILAN ET CONSTRUCTION DU PROJET PERSONNALISE

Cette rencontre, organisée dans le mois qui suit la synthèse des professionnels, est animée par la directrice. Sont présents :

- Le Résident (obligatoire)
- Sa famille et/ou représentant légal (souhaité – non obligatoire)
- Directrice
- Chef de service
- Psychologue
- Garant(s)
- Infirmière référente de l'unité de vie
- Ergothérapeute, psychomotricienne et assistante sociale selon besoins.

Après un échange entre les différents participants sur l'année écoulée, des axes, objectifs et moyens de mise en œuvre sont arrêtés

# FINALISATION DU PROJET PERSONNALISÉ

Le projet personnalisé est :

- finalisé dans sa forme écrite par les garants et le chef de service
- signé par le résident après une lecture adaptée par le garant
- adressé à la famille / responsable légal pour signature
- signé par le garant et la Direction
- remis à chaque signataire dans sa version finale

# DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA MAS, POUR LE SITE

## Trois axes envisagés :

- **Favoriser des liens conviviaux et la rencontre de nouvelles personnes pour les résidents.** Améliorer l'inclusion dans la village en intensifiant le participation à la vie locale, et en proximité. Recherche et participation de bénévoles à des activités régulières ou ponctuelles.
- Développer l'habitat et le « vivre en harmonie avec la nature » tout en veillant au développement durable pour devenir une « MAS ECOLO » afin de **permettre aux résidents d'habiter leur maison et de plus bénéficier du cadre environnemental exceptionnel.**
- **Favoriser l'accès à la culture et la citoyenneté** : organisation de concerts, expositions sur le site, participation aux événements nationaux (semaine du goût, fête de la musique, la nuit des musées, jeux olympiques, élections, etc.)